



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION RESTREINTE DU 09 SEPTEMBRE 2025

Présent(e)s : MM. C. Maillet - JF. Budet

Absents excusé(e)s : I. Cyprien

Assist :

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

*COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE*

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission.
De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.



**COMMUNIQUÉ**

La commission gère 16 coupes hors Coupes Futsal, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION**HORAIRES DES MATCHES DE COUPES**

(Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14)	16H00
- 16 ans (U16)	13H30
- 18 ans (U18)	13H30
- Sénior(e)s	15H00
- CDM	09H45
- Anciens	09H30
- Féminines U15F U18F	15H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.

Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.





COUPE DU VAL D'OISE CREDIT MUTUEL SENIORS CHALLENGE COUTELIER

Pour donner suite au courrier du club de **VIARMES ASNIERES OL**, l'équipe VIARMES ASNIERES OL 1 étant encore en lice en Coupe de France au moment du tirage du 1er tour préliminaire, le match VEXIN AS 1 / VIARMES ASNIERES OL 1 est déprogrammé. Les équipes de VIARMES ASNIERES OL 31 et VEXIN AS 1 sont déclarées exemptes de ce tour.

Il en est de même pour la rencontre THILLAY VAUD'HERLAND 1 / ENT.BEAUMONT MOURS 1 au motif que l'ENT.BEAUMONT MOURS est également toujours en lice en Coupe de France.

COUPE DU COMITE SENIORS CHALLENGE LESTRUHAUT

À la suite du courrier adressé par l'**US MARLY LA VILLE** demandant le déplacement du match du premier tour au motif que le terrain prévu sera déjà occupé par l'équipe première pour disputer une rencontre de Coupe de France, la commission accepte la proposition de l'**US MARLY LA VILLE** ?

La rencontre **MARLY LA VILLE US 2 / DEUIL ENGHEN FC 2** se déroulera à 16h30 sur les installations de MARLY LA VILLE **Stade DURONSOY**





COUPE DU VAL - D'OISE - CREDIT MUTUEL - ANCIENS

1^{er} Tour - 28 septembre 2025 A 9h30

MATCH	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR
1	SURVILLIERS AS 31	BOUFFEMONT ACF 31
2	DEUIL ENGHIEU FC 31	MONTMORENCY FC 1
3	PISCOP MOISSELLES AS 31	ARNOUVILLE FAS 31
4	PORTUGAIX PAIX VIVRE ARGENTEUIL 31	ENT. BEAUMONT MOURS 31
5	AUVERS ENNERY FC 31	VEXIN AS 31
6	VALLEE DE SAUSSERON ES 31	PUISEUX LOUVRES 95 31
7	DOMONT FC 31	MONTIGNY FC 95 31
8	COURDIMANCHE AS 31	CHAUMONTEL LUZARCHES 31
9	BELLOY ST MARTIN ASC 31	ERMONT AS 31
10	VILLIERS LE BEL FC 31	JOUY LE MOUTIER FC 31
11	COSMO TAVERNY 31	CERGY PONTOISE FC 31
12	ARGENTEUIL RC 31	MONTMAGNY FC 31
13	ROISSY AF MONTI FOOT 31	BEAUCHAMP AS 31
14	ARGENTEUIL FC 31	HERBLAY ES 31
15	MONTSOULT BAILLET US 31	BRUYERES BERNES USM 31
16	THILLAY VAUD'HERLAND 31	VIARMES ASNIERES OL 31
17	PERSAN PORTUGAIS ASC 31	SOISY ANDILLY MARGENCY 31
18	FRANCONVILLE FC 31	FOSSES FU 31
19	ADAMOIS OL 31	MARLY LA VILLE ES 31
20	GAFEPB 31	ST PRIX ES 31
21	GARGES GONESSE FCM 31	OSNY FC 31
22	ST BRICE FC 31	MAGNY EN VEXIN FC 31
23	FRETTOISE ES 31	FONTENAY EN PARISIS 31
24	VAUREAL FCM 31	EAUBONNE CSM FOOT 31
25	ERMONT ACL 31	ENT.SANNOI ST GRATIEN 31

Exempt : ORVILLOISE AS 31





COUPE DU COMITE ANCIENS

1er Tour - 28 septembre 2025 A 9h30

MATCH	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR
1	BEAUCHAMP AS 32	DEUIL ENGHIEU FC 31
2	BRUYERES BERNES USM 32	VAUREAL FCM 33
3	MARLY LA VILLE ES 32	ERAGNY FC 32
4	FOSES FU 32	GROSLAY FC 32
5	EZANVILLE ECOUEN US 32	GOUSSAINVILLE FC 32
6	CHAMPAGNE SFC 95	BELLOY ST MARTIN ASC 32
7	PUISEUX LOUVRES 95 32	THILLAY VAUD'HERLAND 32
8	MERY MERIEL 32	JOUY LE MOUTIER FC 32
9	VALLEE DU SAUSSERON ES 32	MAGNY EN VEXIN FC 32
10	MONTMORENCY FC 32	ECOUEN FC 32
11	VAUREAL FCM 32	HERBLAY ES 32
12	GONESSE RC 32	AUVERS ENNERY FC 32
13	BEAUCHAMP AS 33	MONTMAGNY FC 32
14	ENT.BEAUMONT MOURS 32	MENUCOURT AS 32
15	PERSAN PORTUGAIS ASC 32	CERGY PONTOISE FC 32
16	SARCELLES AAS 32	ST PRIX ES 32





COUPE DU VAL - D'OISE - CREDIT MUTUEL +45

1er Tour - 28 septembre 2025 A 9h30

MATCH	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR
1	CHAMPAGNE SFC 95 5	GOUSSAINVILLE FC 5
2	CORMEILLAIS ACS 5	NEUVILLE / OISE AS 5
3	FRANCONVILLE FC 5	COURDIMANCHE AS 5
4	VEXIN AS 5	ST LEU 95 FC 5
5	ERMONT AS 5	OSNY FC 5
6	HERBLAY ES 5	ENT. SANNOIS ST GRATIEN 5
7	FONTENAY EN PARISIS 5	ECOUCEN FC 5
8	BEAUCHAMP AS 5	GONESSE RC 5
9	MONTSOULT BAILLET US 5	MERY MERIEL 5
10	COSMO TAVERNY 5	FOSSES FU 5
11	MONTMORENCY FC 5	SOISY ANDILLY MARGENCY FC 5
12	JOUY LE MOUTIER FC 5	VIARMES ASNIERES OL 5
13	THILLAY VAUD'HERLAND 5	ST PRIX ES 5

Exempt : ERAGNY FC 5

Secrétaire de séance : M. Budet

Prochaine commission : 16/09/2025.

